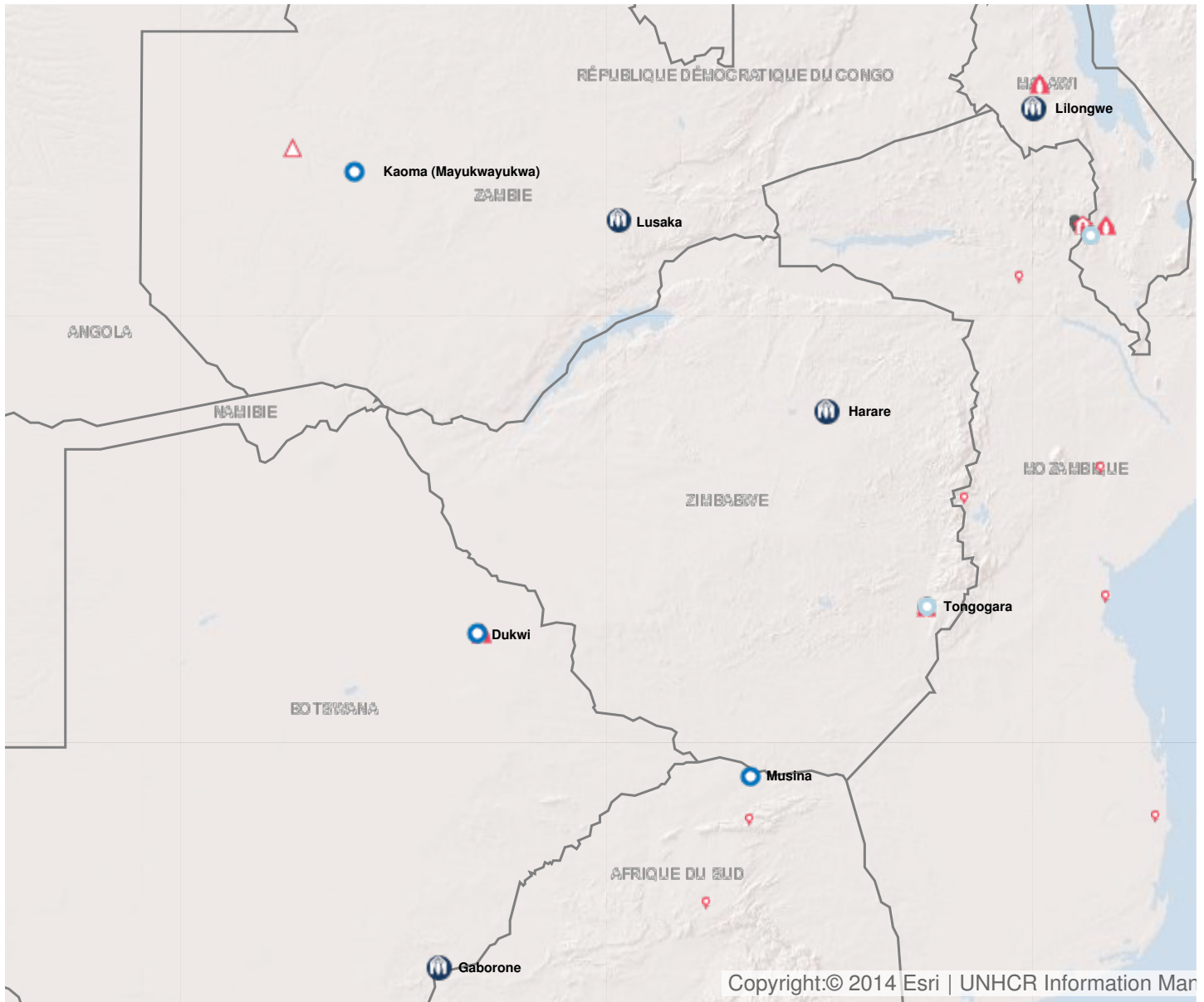


Opération: Zimbabwe



Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 3,267% EN 2015

2015

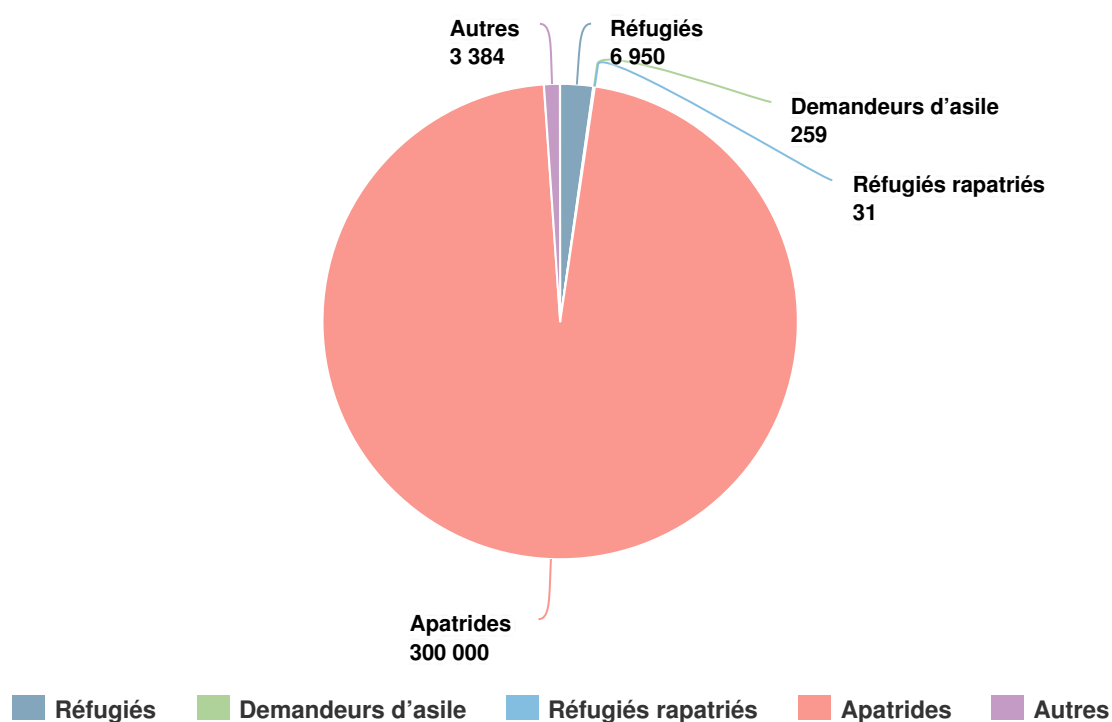
310,624

2014

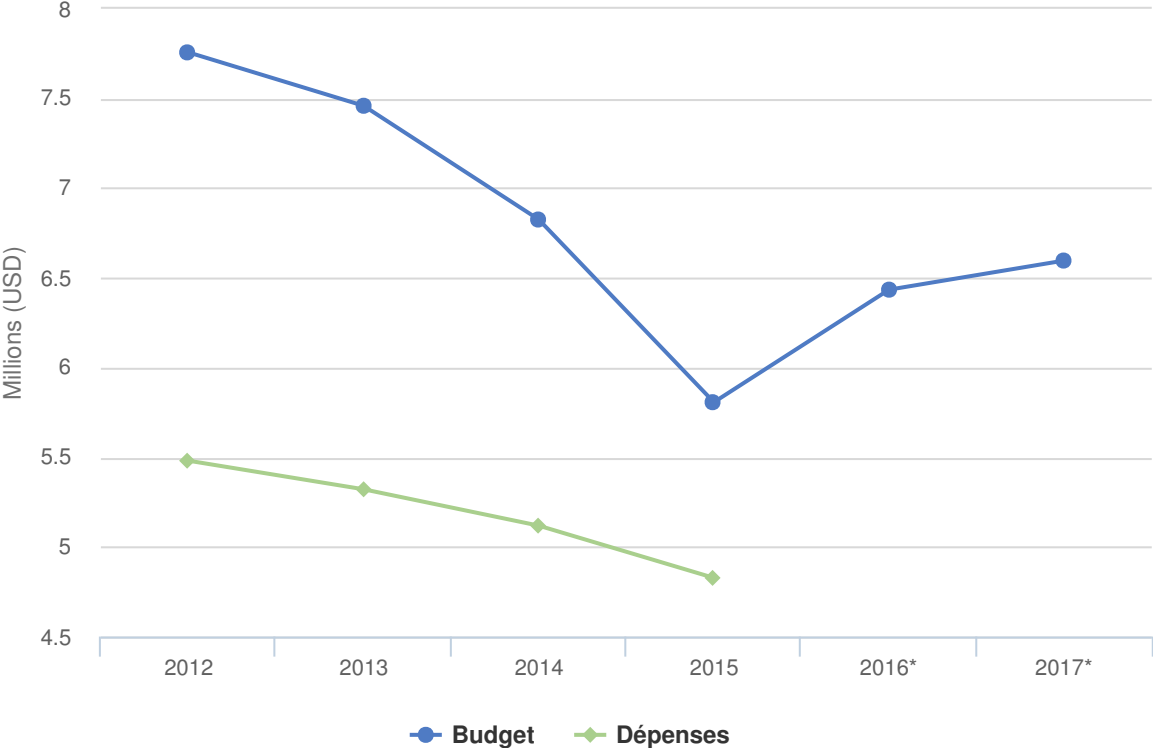
9,225

2013

67,107



Budgets et Dépenses - Zimbabwe



Chiffres clés pour 2017

- 100% des enfants réfugiés en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR ayant été identifiées comme handicapées recevront un soutien approprié
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR ayant besoin d'une réinstallation seront réinstallées
- 500 personnes relevant de la compétence du HCR obtiendront un soutien lié aux abris
- 50 fonctionnaires administratifs seront formés aux questions relatives à l'apatridie

Environnement de travail

Le nombre de Mozambicains cherchant à fuir l'insécurité dans les pays voisins, notamment le Zimbabwe, pourrait augmenter en 2017. On estime qu'un nombre important d'apatrides résident au Zimbabwe.

En dépit de difficultés économiques, la situation globale au Zimbabwe demeure relativement calme, même si elle est gravement touchée par les tensions croissantes entre partis politiques. Le pays maintient son engagement d'adhérer aux normes internationales et il travaille en coopération avec des organisations humanitaires.

Le Gouvernement continue à maintenir l'espace d'asile dans les sites ruraux et en milieu urbain, et les réfugiés ont accès aux systèmes nationaux d'éducation et de santé. Le Bureau général de l'état civil a accepté d'imprimer et de délivrer aux réfugiés des titres de voyage lisibles à la machine, à condition que le financement nécessaire soit trouvé. Les agriculteurs réfugiés ont aussi accès à des terres arables dans le camp de Tongogara pour compléter leur alimentation et améliorer leurs moyens de subsistance.

Principales priorités

En 2017, l'opération du HCR au Zimbabwe se concentrera sur les activités suivantes :

- consolider le régime d'asile et relever les capacités du Comité zimbabwéen des réfugiés sur la détermination du statut de réfugié ;
 - proposer des solutions durables appropriées par le biais d'interventions ciblées ;
 - obtenir des documents d'identité améliorés pour les personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat ;
 - perfectionner les mécanismes et procédures pour identifier les personnes en quête d'une protection internationale par la surveillance aux frontières et des visites régulières dans les centres de détention ;
 - apporter un soutien adapté aux activités de subsistance et d'autosuffisance, de façon à réduire la dépendance économique.
-